

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jeudi 16 Novembre 2017

18h00, Espace Jeunes

Etaient présents :

AUBOUR Loucas, ALVES GASPARD Nathaël, MESSIER Jade, MESSIER Lou, VERGNE Mathias, BRISSET Marine, EL MAZANI Amel, BARBIER Antoine, CUVIER Clara, SAVIN Mathis, HOREL Baptiste, BONNET Léa, CARLIER Clara, CHAPERON Léa, DURAND Emilie, HAY Ludivine, HOREL Maxence, LALIGAND Juliette, RAIMBAULT Liam, THIBAUT Eden, EL MAZANI Nabile.

M. ROUX, Mme VAUCELLE, Mme AUMOND, Mme THIBAUT, Mme BAUDU HASCOËT.
Mme RENAULT Amandine.

Absents et excusés :

MERCIER ARNAUD Noa, POUILLAIN Kassyna, CARRE Baptiste, GABILIER Mathis, LEGEARD Annaëlle, CARION Coralie, BEAUDOIN Tom, HOUEL Astrid.

Mme PETIT, Mme MAURIN-MAUBERGER.
Mme NIVEAU Noémie.

1- PRESENTATION. 30'

La présentation des enfants et des adultes s'est faite sous forme de jeux.

Chaque enfant devait se mettre avec un autre enfant ou bien un adulte qu'il ne connaissait pas ou très peu, ensuite apprendre à connaître son Nom/Prénom, son école, et ce qu'il aimait faire dans la vie, pour enfin le présenter à l'ensemble du groupe.

2- DEROULE STATUTAIRE DU CME. 10'

Il y a 3 étapes officiels pour un déroulé statutaire du CME :

- Signer la feuille de présence,
- Approuver le compte rendu de la séance précédente,
- Désigner les rapporteurs de chaque école, c'est-à-dire être le porte-parole pour les directeurs et les autres élèves.

Les anciens élus se doivent d'accompagner les nouveaux élus dans leur rôle.

Il est rappelé aux enfants l'importance de s'écouter les uns aux autres durant les réunions et de lever la main, pour prendre la parole.

3- APPROBATION DES PRECEDENTS COMPTES RENDUS. 5'

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des enfants du 19 octobre 2017 a été approuvé à l'unanimité.

4- DESIGNATION DES RAPPORTEURS PAR ETABLISSEMENTS SCOLAIRES. 5'

Un second compte rendu de cette réunion sera envoyé à chaque élu référent pour être distribué aux différents chefs d'établissements :

- ❖ Ecole St Joseph : LALIGAND Juliette
- ❖ Ecole du Martray : CUVIER Clara
- ❖ Ecole J. Prévert : ALVES GASPARD Nathaël
- ❖ Collège Joachim Du Bellay : EL MAZANI Nabile
- ❖ Collège Chavagnes : envoyé par courrier

4- ANIMATION DE NOËL. 10'

Il a été demandé aux enfants de l'année dernière de rappeler aux nouveaux élus ce qu'il y avait eu comme animation l'an dernier.

Nabile, Eden, Mathis et Antoine expliquent que des bonbons ont été distribués, qu'ils ont fait un tour au marché de Noël, qu'ils ont décoré le sapin du CME, qu'ils ont fait un tour de patinoire, qu'ils ont inauguré le « Complexe Sportif JEAN TURSINI, et le Gymnase JEAN TOURET » et ont aussi mangé une crêpe que Gilles Roux a offert.

Il a été proposé aux enfants pour l'animation de Noël le samedi 23 décembre 2017 :

- D'aller rendre visite aux personnes âgées du foyer logement en apportant des chocolats,
- De décorer le sapin du CME devant la médiathèque et de prendre un goûter fait par les enfants du CME avec leurs camarades,
- Et finir par un tour de patinoire en mangeant une crêpe.

Les enfants ont également proposé plusieurs idées pour les années à venir :

- Chercher des chocolats (comme la chasse aux œufs),
- Faire une chasse aux cadeaux,
- Une Pêche à la ligne avec des chocolats (devant l'Espace Sainte Croix),
- Faire un marché de Noël que pour les enfants avec des affaires que l'on n'utilise pas (le bénéfice serait pour la ville de LOUDUN),
- Faire un repas géant de Noël ou un goûter,
- Donner de l'argent au SDF,
- Faire une dégustation avec des amis.

Il a été répondu que la chasse aux œufs coûte à peu près 10 000€, donc attention et cela demande une organisation très importante.

Pour le repas de Noël, il faudrait trouver les moyens ... donc cela paraît compliqué.

5- Questions diverses.

Pourquoi ne pas faire une chasse aux trésors avec nos cadeaux qu'on ne se sert plus, on pourrait faire cela au château et au vélodrome ?

Pourquoi chacun n'emmène pas un gâteau ou autres pour le repas de Noël ?

Pourquoi l'aquarium a été fermé ? Pour répondre à la question, c'était une association qui tenait l'aquarium avec l'aide de la ville de Loudun, mais il n'y avait plus les moyens pour l'entretenir et il n'était plus aux normes de sécurité.

Pour la prochaine réunion, les enfants doivent venir avec leurs envies. Découvrir LOUDUN (bureau de Mr le Maire, visite de la Mairie...), visiter le Conseil Régional ou Départemental, ...

6- DISTRIBUTION DE MATERIELS AUX NOUVEAUX ELUS.

Il a été distribué aux nouveaux élus une pochette avec le livret du CME, leur badge, la photocopie de leur fiche de candidature et l'autorisation parentale pour les photos.

Et pour les anciens élus, il leur a été donné le livret du CME, la photocopie de leur fiche de candidature et l'autorisation parentale pour les photos.

LA SEANCE EST LEVEE A 19h10